

Algérie : les archives de la guerre et des rapatriés

MÉMOIRE. C'est une période douloureuse qui commence à révéler davantage son histoire. Reconstituer le parcours des nombreux civils et militaires impliqués, disparus, morts ou déplacés pendant la guerre d'Algérie est tout à fait possible. Les archives sont nombreuses, les sources aussi. Voici un panorama des documents à votre disposition.

Les travaux généalogiques sur la guerre d'Algérie (1954-1962) et le rapatriement des pieds-noirs en métropole sont plutôt rares. Ce conflit serait-il perçu comme une période encore trop récente pour oser explorer sereinement un chapitre familiale souvent vécu dans la douleur - et dont nombre de témoins directs sont encore vivants - ou envisager de consulter des archives supposées disparues ou réservées ?

Pourtant, certains, surtout côté pieds-noirs, désireux de savoir, ont déjà fait des recherches tous azimuts, obtenu des dérogations dans les services d'archives et écrit l'histoire de leur famille. C'est le cas de Brigitte Benkemoun, journaliste et écrivaine née à Oran en 1952, qui a quitté l'Algérie en 1962 avec ses parents, tous trois tournant ainsi une page de leur histoire. Et puis, en 2002, elle s'arrête sur la photo d'une petite fille descendant d'un paquebot à Marseille dans les bras de son père : cela aurait pu être elle. Elle se lance alors dans une quête intensive « *pour essayer de reconstituer cette histoire à hauteur d'enfant* » : elle épiluche la presse à la BnF, recherche l'état civil aux Anom, recueille des témoignages, va en Algérie et en témoigne dans un magnifique ouvrage. Jean-Louis Martinez, pied-noir lui aussi, a engagé une démarche similaire : marqué par la disparition de son beau-frère, enlevé par le FLN dès 1957, il mène l'enquête, étendant celle-ci à tous les disparus et oubliés. Citons également l'initiative d'Isabelle Schoen qui a retracé l'itiné-

raire de son père, tué alors qu'il était à la tête d'une SAS (lire son témoignage dans l'encadré page suivante).

Des archives accessibles plus vite

Deux arrêtés récents (en 2021 et 2023) offrent des perspectives supplémentaires en donnant un accès immédiat

Les délais de communicabilité

L'arrêté du 22 décembre 2021, portant ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie (affaires portées devant les juridictions, décisions de justice, enquêtes des services de police judiciaire), rend librement communicables les dossiers, avant l'expiration des délais prévus à l'article L213-2 du code du Patrimoine, notamment ceux de 75 ans. Cela est valable pour les archives d'État et des Archives départementales. On se reportera aux sites Internet de ces institutions pour connaître les conditions d'accessibilité, de consultation, et le cas échéant les dérogations possibles pour les archives demeurant non communicables.

Pour faciliter davantage cet accès, l'arrêté du 25 août 2023 autorise la consultation des dossiers impliquant des mineurs (les moins de 21 ans à cette époque). Ceci permet de lever l'incommunicabilité jusqu'ici de nombreux dossiers.

Quant aux archives conservées par les associations, celles-ci appliquent le plus souvent les délais de communicabilité fixés par la loi. Les archives privées du CDHA par exemple sont communicables sous 75 ans, sauf dérogation pour lien familial direct.

à des archives relatives à la guerre d'Algérie, dont le délai de communication était fixé à 75 ans (davantage de précisions sur les délais de communicabilité dans l'encadré ci-dessous). Le généalogiste peut ainsi s'intéresser plus amplement aux fonds concernant les individus, qu'ils soient pieds-noirs (Français de souche européenne ⁽¹⁾), militaires, appelés du contingent, membres de l'OAS ou harkis.

À chaque profil correspond son lot d'archives. Le tout est de cerner la nature du document, d'identifier l'administration émettrice puis l'organisme qui le conserve. Les principaux fonds se trouvent aux Archives nationales (AN), aux Archives nationales d'outre-mer (Anom), au Service historique de la Défense (SHD), aux Archives diplomatiques, aux Archives départementales et municipales ou à l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONACVG). Les archives militaires sur la guerre elle-même sont à rechercher au SHD (Vincennes) : dossiers des unités militaires stationnées en Algérie (GR 1 H), maintien de l'ordre (gendarmerie), renseignements (SDECE), affaires de terrorisme (FLN et OAS - 1 GR 1 H), etc.

Les renseignements généraux dans les archives de la préfecture d'Alger (91 3F 1 à 162) et les garanties à accorder aux Français d'Algérie dans les archives du cabinet du préfet d'Alger (91 1K 1 à 1300) sont conservés aux Anom, tout comme les fonds des SAS (1 à 10 SAS) créées à partir de 1955 pour promouvoir la présence française par l'assistance scolaire, sociale et médicale envers les populations musulmanes afin de les gagner à la cause de la France mais aussi de fournir des renseignements militaires. ●●●

1) Français mais aussi Espagnols, Italiens, Maltais, Allemands...

Témoignage : « J'ai appris comment mon père est mort par les archives des SAS »

Mon père, Yves Schoen est né en 1930 à Laon (Aisne). Il a passé son enfance au Maroc, puis à Alger. Après les écoles militaires de Saint-Maixent et de Saint-Cyr, il intègre le 2^e régiment des Tirailleurs marocains en 1954, puis se forme aux Affaires indigènes (AI) à Rabat, mais le protectorat prend fin en 1956. Il est alors muté comme beaucoup d'officiers des AI en Algérie, complète sa formation par le cours des Affaires algériennes à Alger où il se fiance avec ma mère en 1957, avant de créer en juillet 1957 à 40 km à l'est d'Alger la SAS de l'Alma, dans une vieille ferme qu'il a fortifiée avec quatre miradors. Il se marie en 1958. À la SAS de l'Alma, mon père dirige une équipe de 20 moghaznis, accompagnés de chauffeurs, traducteurs, d'une infirmière. Mon père aide les plus démunis, met en place de nouvelles classes et une assistance médicale gratuite et contribue à la pacification et au renseignement militaire. Le 18 février 1959, il est prévenu de la présence de rebelles au fond de l'oued voisin. Il part avec ses moghaznis et une équipe de harkis du 2^e régiment de Dragons. Au débouché d'un virage, il est tué à bout portant, par un rebelle qu'il aurait poursuivi et épargné quelques instants avant. Ses derniers mots ? « *Ana mat* » : « Je meurs » en arabe.



Yves Schoen en 1958, portant le képi bleu des officiers SAS. © Collection Isabelle Maraval

J'ai écrit un mémoire de maîtrise d'histoire sur lui : *Itinéraire d'Yves Schoen à travers ses lettres* (Université de Besançon, 1999, 348 p.). J'ai travaillé à partir d'archives privées : 230 lettres de lui (1951-1959) adressées à des amis, à ma mère et à d'autres membres de la famille ; discours du colonel de Turenne lors de ses obsèques. J'ai aussi recueilli les témoignages oraux de ses camarades de Saint-Cyr. Quant aux archives publiques, j'ai consulté, souvent sur dérogation : les archives des SAS aux Anom, notamment celles de l'Alma, qui m'ont révélé précisément les circonstances de sa mort que j'ignorais ; ses états de service au SHD de Vincennes ; les archives de l'école de Saint-Maixent (liste d'affectations à la sortie de l'école) ; les archives du 2^e régiment de Dragons (stationné à l'Alma) conservées à Laon. ■■■

Isabelle Maraval (née Schoen)

POUR APPROFONDIR

- Brigitte Benkemoun, *La petite fille sur la photo. La guerre d'Algérie à hauteur d'enfant*, Fayard, 2012, 224 p.
- Collectif, *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Bouquins éditions, 2023, 1 472 p.
- FEAT, Hervé Feat, *Été 62*, IBB édition, 2022, 226 p.
- French lines, *La mémoire maritime du rapatriement d'Algérie*, Bulletin n° 56, janvier 2008. 10 p.
- Véronique Ginouves, *Où et comment consulter les entretiens enregistrés auprès des appelés durant la guerre d'indépendance en Algérie ?*, AFAS, bulletin n° 43, 2017, <https://journals.openedition.org/afas/3038>
- Jean-Jacques Jordi, *Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie. Un silence d'État*, Soteca, 2011, 300 p.
- Jean-Jacques Jordi, *Mission d'évaluation de l'intérêt historique et scientifique des archives des rapatriés actuellement*, ONACVG, décembre 2020, 32 p., https://francearchives.gouv.fr/file/b0c67bdc32401610c2b983c5871ac983e68e8b5e/Rapport_ARCHIVES-RAPATRIES_JJ-Jordi_2020.pdf
- Philippe Lamarque, *Les unités territoriales en Algérie (1955-1960)*, Sides, 2006, 191 p.
- Soraya Laribi, *Ni morts, ni vivants : l'angoissant mystère des disparus d'Algérie après les accords d'Evian*, Université Paris-Sorbonne, novembre 2016, 642 p.
- Jean-Louis Martinez, *Algérie 1962. Disparus et oubliés*, Plume-de-Soi, 2020, 254 p.
- Jean Monneret, *La tragédie dissimulée. Oran, 5 juillet 1962*, Michalon, 2012, 190 p.
- Jean Monneret, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 2002, 400 p.
- Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, La Découverte, 1992, 122 p.
- Sylvie Thénault, *Les ratonnades d'Alger, 1956. Une histoire de racisme colonial*, 2022, 336 p.
- *Algérie : sur la piste de vos ancêtres*, hors-série de *La Revue Française de Généalogie*, juin 2022, 84 p. ■■■



Mémoire des hommes : les bases de données des morts lors de la guerre d'Algérie

- Morts pour la France de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie : 26 000 noms de soldats morts lors ou suite aux combats en Afrique du Nord + personnes décédées des suites directes de faits de guerre.
- Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (situé quai Branly à Paris) : 23 000 soldats et harkis morts pour la France en Afrique du Nord + Victimes civiles disparues pendant la Guerre d'Algérie.
- Victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962 : 49 morts suite à des coups de feu non identifiés, puis à une fusillade du 4^e Régiment de tirailleurs contre des manifestants civils favorables à l'Algérie française.
- Victimes des massacres d'Oran le 5 juillet 1962 : des centaines de morts suite à des coups de feu non identifiés lors de la fête de l'Indépendance par les musulmans dans le centre-ville d'Oran, puis à un massacre des pieds-noirs pendant l'après-midi.

Cliquez sur : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=14

Morts, disparus, réservistes, amnistiés...

La guerre d'Algérie a fait 275 500 morts : 6 500 civils européens, 240 00 musulmans (civils et militaires), 29 000 militaires français (sur 1,5 million de militaires de carrière ou appelés). 152 000 personnes ont été tuées par l'armée française, 118 000 par le FLN et l'ALN et 2 761 par l'OAS. Ces dernières années, Mémoire des hommes a réalisé un remarquable travail de mise en ligne et d'indexation pour faciliter l'accès aux informations concernant les morts lors de la guerre d'Algérie (présentation des bases de données dans l'encadré ci-dessus).

La guerre d'Algérie, ce sont aussi les « disparus » : européens ou algériens, civils ou militaires, ils seraient 10 000 entre 1956 et 1961, sans compter les disparus pour lesquels aucune

demande de recherche et aucun dossier n'a été ouvert... Le tableau page suivante recense les principales sources d'archives à consulter, en fonction des catégories de disparus.

Les violences en Algérie peuvent être retracées via les fonds des Archives nationales (Pierrefitte), majoritairement consacrées à la lutte contre l'OAS mais aussi au nationalisme algérien, avec les archives judiciaires liées⁽²⁾. Peu connues, les UT ont rassemblé, entre 1955 et 1960, 200 000 réservistes de l'armée française originaires d'Algérie et mis à disposition de l'armée trois jours par mois, chargés des « sales boulots » (sécurité en ville, dans les transports en commun, ports, aérodromes, lors des vendanges, etc.). Elles furent dissoutes en raison de leur implication dans la Semaine des barricades, du 24 janvier au 1^{er} février 1960. Les anciens des UT serviront de vivier au commando Alcazar pour lutter contre le FLN, puis à l'OAS. On consultera les fonds des Anom (913 118, 92 2714, 91 5Q 152, 81 F 1424, 92604 216, 92604 1 216, 91302 121, 9113 3F 20, GGA 3R 512 et 563).

2) Sources de la guerre d'Algérie aux Archives nationales : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=91a3763c-d31e-4109-8988-c6630ac2ef36

Les abréviations

AD	Archives départementales
ALN	Armée de libération nationale
AM	Archives municipales
AN	Archives nationales
ANIFOM	Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer
ANMT	Archives nationales du monde du travail
ANOM	Archives nationales d'outre-mer
BCR	Bureau central des rapatriés
BNF	Bibliothèque nationale de France
CADLC	Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve
CADN	Centre des Archives diplomatiques de Nantes
CAPM	Centre des archives du personnel militaire
CDFA	Centre de documentation des Français d'Algérie
CDHA	Centre de documentation historique sur l'Algérie
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CSDLI	Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels
ECPAD	Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense
FLN	Front de libération national
GRDFA	Groupement de recherches des Français d'Algérie
OAS	Organisation de l'armée secrète
ONACVG	Office national des anciens combattants et victimes de guerre
SAS	Section administrative spécialisée
SCR	Service central des rapatriés
SDECE	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
SHD	Service historique de la Défense
SRPJ	Service régional de police judiciaire
UT	Unité territoriale

Pour rechercher des individus disparus

Lieux de recherche	Civils français	Harkis et autres membres des forces supplétives de l'armée française	Militaires français
Archives nationales	2 300 dossiers ouverts pour les cas signalés à la CSDLI (7 mai 1957 au 1 ^{er} février 1963) dont 11 % de dossiers de disparitions à partir de 1958 (F/60/3163 à 3228)	Dossiers individuels avec rapports, PV de gendarmerie ou de police, rapports d'expertise médico-légale pouvant concerner des supplétifs (F/60/3124 à 3231)	
	Archives de la CSDLI (F/60/3124 à 3231) : - PV de séances (septembre 1958 à juillet 1962) - Dossiers de principe : relations avec autorités publiques, internements administratifs, assignations à résidence, prisons, justice, disparitions, violences, tortures, actes de représailles, rapports généraux - Signalements d'attentats contre biens et personnes (département d'Alger) dont découvertes cadavres et enlèvements avec 2 collections : par catégorie de délit (janvier à juin 1962) et par date (novembre 1961 à juin 1962)	Archives de la CSDLI : dossiers de principe, rapports généraux (F/60/3124 à 3231)	
Archives nationales d'outre-mer	- Dossiers individuels de procédure pénale (terrorisme, actes criminels ou délictueux) relevant des tribunaux, pouvant mentionner des disparitions - Journaux de guerre de militaires		
	- Dossiers des administrations à tous échelons possibles (communes mixtes, SAS, sous-préfecture, services des liaisons nord-africaines des préfectures, cabinets civil et militaire du GGA puis du ministre résidant en Algérie...) : lettres de signalement de disparitions, d'arrestations, documents de recherches dans l'intérêt des familles (notes d'informations, renseignements), fiches ou listes nominatives, PV de police et gendarmerie - Dossiers d'enquête (terrorisme) et procédure de recherche des SRPJ : notes de renseignements, informations, listes nominatives, PV de police et gendarmerie nota : aucune information sur les Harkis dans les archives des corps d'Alger et d'Oran et les dossiers de renseignements et d'enquêtes sur les disparitions		
Service historique de la Défense (Vincennes)	- Témoignages oraux de personnes ayant participé à la guerre d'Algérie : harkis, personnalités du monde politique, des médias et de la culture, militaires et civils français - Journaux de guerre de militaires		Peuvent mentionner des disparitions : - PV de gendarmerie sur plainte ou sur découverte de corps, classés par brigade et chronologiquement (GD 2010 ZM 4) : pas d'index nominatif, donc recherche par lieu, date si connus, puis nom - Bulletins de renseignement par les bureaux du renseignement au sein des états-majors et le SDECE (GR 1 H), établis à partir d'informateurs, interrogatoires, de déclarations ou lettres des autorités rebelles, de coupures de presse - Compte-rendus au commandement dans archives des UT (GR 1 H) ou du cabinet du ministre de la Défense (GR R)
	Peuvent mentionner des disparitions ou enlèvements : - Dossiers des Unités militaires stationnées en Algérie (GR 1 H) - Dossiers des Services de l'administration centrale du ministère de la Défense (GR R) - Archives des corps d'Alger et d'Oran : fiches de renseignements, rapports et PV de gendarmerie, notes, correspondances, photographies - Archives des Unités de gendarmerie nationale d'Algérie (GD 2010 ZM 4) - Dossiers de renseignements et d'enquêtes sur les disparitions de civils et militaires (GR 1 H)		
Service historique de la Défense (DAVCC, Caen)	Archives des victimes des conflits contemporains : régularisation d'état civil de pieds-noirs avec inscription mention « Mort pour la France » suite à demande de la famille (AC 34 R)	Archives des victimes des conflits contemporains : régularisation d'état civil de supplétifs et d'auxiliaires ou membres de force de maintien de l'ordre non militaires décédés ou disparus	
Archives diplomatiques (CADN, Nantes)		Fonds de l'Ambassade d'Alger (1962-1982) avec disparus harkis (21 PO/D)	
Archives diplomatiques (CADLC, La Courneuve)	3 200 dossiers (137 SUP) avec : - Fiches de recherche - Rapports d'enquête du CICR (mission de recherche en Algérie de mars à août 1963) - Correspondances diverses	Pour les Algériens disparus en France ou en Algérie, voir : https://francearchives.gouv.fr/article/166418920	
	- Collection de télégrammes de juillet à septembre 1962 (261 QO) - Fiches individuelles de recherche de Français disparus (260 QO) - Dossier général disparus (archives affaires sociales de la sous-direction Afrique du Nord) (0036 SUP) - 2 cartons Demandes de recherche et de renseignements relatives à des personnes disparues (direction des Conventions administratives et consulaires, affaires consulaires) (1834 INVA)		
CDHA	- Fonds de l'Association pour la Sauvegarde des Familles et Enfants de Disparus (ASFED) : 7,5 ml - Fonds de la Maison des Agriculteurs d'Afrique du Nord (MAFA) avec dossiers individuels de reconversion professionnelle et d'indemnisation : 4 à 5 m ³		
GRFDA	800 à 1 200 dossiers à partir de témoignages des familles		

Dossiers individuels ou listes nominatives
 Autres documents

Avertissement : les cotes, sous-séries ou séries (entre parenthèses) et les informations données dans le texte et les tableaux ne sont pas exhaustives et concernent davantage les archives individuelles ou de contexte. Parfois les cotes n'ont pas été données car non trouvées ou trop nombreuses sur un même sujet. ■

Dans la presse

La presse d'Algérie est très précieuse pour les évènements et la chronologie de la guerre d'Algérie : très riche sur l'OAS et le FLN, plus lacunaire sur les problèmes des harkis et disparus. La presse locale et nationale informe sur l'arrivée des rapatriés et leur installation. Pour cela, Gallica (BbF) est incontournable, sans oublier les collections des AD. <https://gallica.bnf.fr/>

Les adresses utiles

- Archives nationales, 59 rue Guynemer, 90001, 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex, tél. : 01 75 47 20 02
www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr
- Archives nationales d'outre-mer, 29 chemin du Moulin de Testa, CS 50062, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5, tél. : 04 42 93 38 50
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/
- Archives nationales du monde du travail, 78 bd du Général Leclerc, Roubaix (59), tél. : 03 20 65 38 00
<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr>
- Archives diplomatiques
www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/
- Centre de La Courneuve (CADLC), 3 rue Suzanne Masson, 93126 La Courneuve Cedex, tél. : 01 43 17 70 30
- Centre de Nantes (CADN), 17 rue de Casterneau, 44000 Nantes, tél. : 02 51 77 24 59
- Service historique de la Défense
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr
- Centre historique des archives, Château de Vincennes, Avenue de Paris, 94306 Vincennes Cedex
- DAVCC, Rue Neuve du Bourg l'Abbé, 14037 Caen Cedex, tél. : 02 31 38 45 82
- CAPM, Caserne Bernadotte, Place de Verdun, 64023 Pau Cedex, tél. : 05 59 40 46 92
- Archives AP-HP, Hôpital Bicêtre, Bât. Mathieu-Jaboulay, Secteur orange - Porte 36, 78 rue du Général Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
<https://archives.aphp.fr>
- Archives de la Préfecture de police de Paris, 25-27 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais, tél. : 01 53 71 61 00
www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/archives
- ECPAD, 2 à 8 route du Fort, 94200 Ivry-sur-Seine, tél. : 01 49 60 52 00
www.ecpad.fr
- ONACVG, Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, Escalier B, 75700 Paris 07 SP, tél. : 01 44 42 30 01 www.onac-vg.fr
- Sous-direction de l'accès à la nationalité française (SDANF), 12 rue Francis-le-Carval, 44404 Rezé Cedex (adresse postale), tél. : 02 40 84 46 00
- Groupe de recherches des Français disparus en Algérie (GRFDFA), tél. : 06 89 33 64 23, courriel : col.gda@wanadoo.fr
- Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie : www.fm-gacmt.org

AGENCE NATIONALE POUR L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER (A.N.I.F.O.M.)
CONTRIBUTION NATIONALE A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS DÉPOSÉS DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTERIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE (LOI N° 70-632 DU 13 JUILLET 1970)

INV INVENTAIRE DES PIÈCES FOURNIES PAR LE DÉCLARANT

NOM ET ADRESSE DU DÉCLARANT
GANDOLPHE Vve BRIEU Rosalie
Les ISSAMBARIS Cage 2
Parc Méditerranée
MARIANNE

TOUTES LES PIÈCES JOINTES AU DOSSIER DOIVENT ÊTRE NUMÉROTÉES À PARTIR DE 1. POUR CHAQUE PIÈCE AINSI NUMÉROTÉE, INDIQUER CI-DESSOUS, EN TOUTES LETTRES, LE NOMBRE DE FEUILLETS (ET NON LE NOMBRE DE PAGES) DE CHAQUE PIÈCE.
A FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES DONT L'UN VOUS SERA RENVOYÉ APRÈS VISA.

NUMÉRO DE PIÈCE	NOMBRE DE FEUILLETS-ET NON DE PAGES-DE CHAQUE PIÈCE (EN TOUTES LETTRES)	DESCRIPTION GÉNÉRALE	NUMÉRO DE PIÈCE	NOMBRE DE FEUILLETS-ET NON DE PAGES-DE CHAQUE PIÈCE (EN TOUTES LETTRES)	DESCRIPTION GÉNÉRALE
1	un	(N) Certificat de naissance	14	un	certificat non inscrit à l'hygiène
2	un	attestation de biens français	15	un	Attestation main Et Ance
3	un	acte de naissance sans signature	16	un	Attestation Pougat
4	deux	acte de naissance d'heudekin	17	un	Attestation CHEZE
5	un	acte de naissance de l'Etat civil	18	un	Attestation NET NICKER
6	un	acte de naissance de l'Etat civil	19	un	Attestation Jean Eugène BIEN IMMOBILIER - rue Edouard Beland - ORAN
8	un	attestation notariée PROPRIETE AVANTAGE	20	deux	acte notarié d'achat d'act. 6-10
9	un	acte notarié d'acquisition	21	deux	feuillets rapport expertise judiciaire
10	un	attestation notariée	22	deux	feuillets mandat expert des biens
11	deux	rapport expertise	23	un	lettre signée des biens
12	un	photocopie mandat Aguard	24	un	lettre signée des biens
13	un	acte de nationalisation	25	un	lettre signée des biens

FAIT A : _____ DATE : _____

SIGNATURE DU DÉCLARANT : *Rosalie Gandolphe*

SIGNATURE DU CONJOINT : _____ (si seul dossier est présenté pour les 2 cotés)

RÉSERVE À L'ADMINISTRATION

DATE DE LA RÉCEPTION DES PIÈCES : 09 FEV. 1971

CACHET DE L'ADMINISTRATION : République Française AGENCE NATIONALE POUR L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER

NO D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER : AN.I.F.O.M. 001115

Signature : *Rosalie*

Récépissé de déclaration de l'Anifom dans le cadre de l'indemnisation demandée par Rosalie Gandolphe en 1971. © Archives Jacques Saurel

●●● La guerre d'Algérie s'est aussi déportée en métropole. On retrouve donc aux AN des archives judiciaires concernant le FLN, le MNA et leurs militants, la répression contre l'OAS (5 W) ⁽³⁾. Les recours en grâce et amnisties ⁽⁴⁾ émanant d'Algériens indépendantistes et de membres de l'OAS : fichier des amnistiés (20030028/76). Aux AD, on retrouve des rapports et notes des Renseignements généraux (RG) sur la surveillance des colonies algériennes (FLN) (séries D et W), des répertoires photographiques d'activistes de l'OAS à arrêter ou surveiller (AD67 : 1929 W 1 par exemple).

3) Description complète ici : <https://francearchives.gouv.fr/article/166418920>
4) Description complète ici : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/634545768>
5) Description complète ici : <https://francearchives.gouv.fr/actualite/439975315>

Rapatriés et harkis

Les principales sources d'archives concernant les rapatriés sont résumées dans le tableau ci-contre ⁽⁵⁾. Entre 1954 et 1961, 157 000 Français étaient déjà partis d'Algérie pour la métropole, ils seront 750 000 en 1962 et 228 000 entre 1962 et 1967 (dont 34 000 Français musulmans) selon l'historien Jean-Jacques Jordi. Les dossiers de l'ONACVG notamment révèlent l'histoire des familles, des biens, des entreprises, plongent à l'intérieur des maisons et villas, dans les jardins, les exploitations agricoles, racontent la sociabilité des pieds-noirs. Toujours dans le tableau pages suivantes, sont résumées les archives sur les harkis ⁽⁵⁾. Ces derniers étaient des forces supplétives autochtones (et par extension leurs familles) recrutées par l'armée française pour lutter contre les indépendantistes dès fin 1954. Ils avaient un statut civil et pour certains une fonction militaire. On estime leur nombre à 200 000. Cinq catégories ont été définies :

- harkis, membres d'une harka, affectée au maintien de l'ordre (les plus nombreux) ;
- groupes mobiles de protection rurale devenus groupes mobiles de sécurité (surveillance des campagnes, protection des biens et des personnes) ;
- moghaznis, chargés de la protection des SAS ;
- groupes d'autodéfense ;
- assas, gendarmes supplétifs rattachés aux unités territoriales.

Très conséquents, les fonds d'archives associatifs (décrits dans l'encadré ci-contre) et privés sont également très utiles pour le généalogiste. Les fonds privés ou l'interview de témoins ont d'ailleurs servi à de nombreux historiens ou personnes simplement désireuses de comprendre et écrire l'histoire de leurs familles. Il est vrai que le travail généalogique sur la guerre d'Algérie présente une réelle opportunité, par rapport à d'autres périodes antérieures de l'histoire, celle de pouvoir recueillir des témoignages, pour incarner davantage des informations recueillies dans les fonds d'archives. Sachons en profiter ! ■

Frédéric Ville

Les fonds associatifs

CDFA (Cercle Algérieniste)

- Dossiers individuels déposés par des donateurs de leur vivant ou après décès par leurs descendants, très hétérogènes, pouvant contenir :
 - les correspondances de pieds-noirs avec leur famille en métropole pendant la guerre d'Algérie, avant leur retour ;
 - les correspondances familiales sur les difficultés de l'installation comme rapatriés en métropole, les problèmes familiaux (refus d'accueil de la famille en métropole) ;
 - les papiers personnels de militaires et policiers (ex : ceux d'un policier travaillant au 1^{er} Régiment étranger de parachutistes) ;
 - les dossiers privés de demandes d'indemnités ;
 - 1 000 dossiers environ de disparus.
- Témoignages oraux recueillis par le Cercle algérieniste de familles de disparus.

Coordonnées : Centre national de Documentation Des Français d'Algérie, Cercle algérieniste, Couvent Saint Claire, 1 rue du Général Derroja, 66000 Perpignan, tél./fax. : 04 68 35 51 09, <https://cerclealgerianiste.fr/>

CDHA

- 600 fonds d'archives constitués, reflets de tout ou partie de la vie d'un individu, d'une famille, d'une carrière, d'une association ou d'une entreprise dont :
 - les militaires concernés par 23 % des 600 fonds et Guerre d'Algérie par 45 % des 600 fonds : documents sur la carrière militaire d'un individu (signalement, recrutement, mobilisation, relevés de services militaires), rapports de renseignement périodique souvent non communicables (rapports de tournées, inspections identifiant harkis, fellaghas, membres OAS...), journaux de guerre, récits familiaux, dossiers sur évènements (semaine des barricades à Alger du 24 janvier au 1^{er} février 1960, fusillade de la rue d'Isly à Alger du 26 mars 1962, massacre du 5 juillet 1962 à Oran, attentats divers...), cartes et plans de faits de guerre et incidents, correspondances (vie quotidienne pendant la guerre), documents divers (autorisations de déplacements, tracts, lettre de menace/extorsion, fonds d'un expert agricole : rapports d'expertise pendant la guerre), etc. ;
 - dossiers d'indemnisation dans 20 % des 600 fonds (voir le contenu sur le tableau « Pour rechercher des individus disparus »), documents administratifs liés au départ ou à l'installation en France.
- 530 dossiers de pièces isolés réunissant quelques documents d'archives « sauvés » par une personne avant l'exode, sans structure ni cohérence.
- Duplicatas de dossiers individuels de demandes d'indemnisation reçus par l'ANIFOM et donnés au CDHA en 2012 (6 m³) : indemnisations, mais aussi retraites (certains justificatifs étant restés en Algérie, laquelle ne communiquait plus), demandes de logements, correspondances reçues des Français d'Afrique du Nord entre 1956 et 1970).
- 1 400 témoignages oraux sur les conditions de départ d'Algérie (pieds-noirs, harkis, anciens combattants - militaires de carrière ou appelés -, population française d'origine maghrébine...).
- Exposition SAS réalisée en 2014. ■

Pour rechercher des individus rapatriés ou harkis

Lieux de recherche	Rapatriés	Harkis
Archives municipales et départementales	<ul style="list-style-type: none"> - Listes nominatives de personnes accueillies dans les fonds de préfectures, sous-préfectures et communes (15, 21, 30, 34, 37, 38, 45, 49, 56, 62, 84, Cholet, Strasbourg) - Témoignages oraux de rapatriés à Toulon (AD 83 : 1 AV 1 à 5), sur le rapatriement maritime d'Algérie (AD 34 : 2075 W1 à 9) 	<ul style="list-style-type: none"> - Notices individuelles de renseignements, dossiers de secours aux rapatriés, fichiers de harkis, listes nominatives, dossiers d'aide sociale, attribution d'allocations de détention aux harkis victimes de la captivité en Algérie, reclassement, allocations de veuvage, listes d'enfants, etc Ex : reclassement et surveillance de harkis (AD 07 : 158 W 456)
	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de transit, comités locaux d'accueil, centres d'hébergement, relogement, reclassement, prêts, aides financières, recensement, associations, scolarisation, surveillance, associations... de rapatriés d'Algérie : séries D et W notamment Exemples : centre d'hébergement (cité HLM en construction à Marseille : 1 170 W 90; caserne dans la Meuse : 1905 W 218, etc), répertoires des rapatriés et allocataires réinstallés (AD 67 : 1059 W 60), demandes d'attribution du titre de victime de la captivité en Algérie (AD 33 : 5 206 W 9, 5207 W 72 et 73), aides financières pour accession à la propriété ou amélioration de l'habitat (AD 31 : 2272 W 1-23 et 7087 W 26-27), prêts d'installation pour agriculteurs (AD 45 : 288 W 65942 et 279 W 1245), listes d'élèves et professeurs rapatriés (AD 73 : 996 W 236 ; AD 34 : 734 W 32), etc - AD 13 : archives de l'ancien service des rapatriés de la préfecture des Bouches-du-Rhône (2137 W) (indemnisations, aides au logement, liste de noms de demandeurs de secours exceptionnels, remises des prêts avec listes demandeurs...) - Expositions (AD 06, 24), dossiers pédagogiques (AD 63, 65, AM Cannes, Nice) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides à l'amélioration de l'habitat et à l'accession à la propriété, relogement, bourses scolaires, dons pour Noël, aides à l'insertion ou à la formation, camps, chantiers de forestage, manifestations, etc Ex : dénonciation des conditions de vie dans le camp de Rivesaltes dès 1962-64 (37 J 168)
Archives nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers de recours individuels auprès de la Commission centrale sociale du Ministère des rapatriés (1962-68) (19760116/17 et 18) : examen en appel de demandes de subventions d'installation ou pour le rachat de cotisation d'assurance vieillesse et de demandes d'indemnités particulières - Dossiers de renseignements individuels sur des personnes engagées publiquement en faveur des rapatriés : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_058324 	<ul style="list-style-type: none"> - Listes nominatives de harkis rapatriés dans des camps : Saint-Maurice-l'Ardoise, Sainte-Livrade-sur-Lot et Bias (19920149/1 à 5 et F/1a/5137 à 514) - Fonds de la Direction de l'administration pénitentiaire (19990057/1 et 2) : quelques dossiers de détenus harkis
		<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de maintien de l'ordre (19870157/1 à 26) - Dossiers de règlement de compte impliquant des harkis (19880446/1/1 et /30/3, 19880509/1/1 à 13/3)
Archives nationales d'outre-mer		<ul style="list-style-type: none"> - Fonds du ministère des affaires algériennes (81 F) comportant des dossiers de transferts en métropole de supplétifs - Fonds des SAS (1 à 10 SAS) avec souvent listes nominatives et dossiers individuels d'agents et de moghaznis - Fonds des SRPJ avec unités Groupes mobiles spécialisés, Groupes d'autodéfense et SAS victimes d'attentats et de harcèlements - Fonds des églises protestantes d'Algérie (208 APOM) : représailles visant les supplétifs après l'indépendance - Fonds du ministère des Affaires algériennes : bulletins de renseignements militaires
Archives nationales du monde du travail	Examen des demandes de prêts aux rapatriés par le Crédit Foncier de France pour accession à la propriété (2001 26 78, 85 à 87, 101 à 106, 121 à 125, 127)	
Service historique de la Défense (Vincennes)	Archives privées : <ul style="list-style-type: none"> - fonds entreprise de Gabriel Duhamel : histoire de la Compagnie agricole oranaise et ses problèmes de fonctionnement du fait des départs d'Européens en 1952 (21 APOM 1 à 80) - fonds Georges Dahmar, premier prêtre kabyle ordonné en 1947 qui part pour la métropole en 1961 : évoque diverses associations de rapatriés dont celle des prêtres (214 APOM 1 à 3) - fonds Eglise protestante d'Algérie : indemnisations suite à indépendance (208 APOM 1 à 231) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de la justice militaire de l'Armée de l'air (AI J) : dossiers de suivi de procédures judiciaires (notes, rapports, avis de désertion, avis et compte-rendu de punitions, jugements, PV...) avec 2 700 individus (militaires, civils, victimes) - Dossiers du personnel algérien (AI 2 P)
		<ul style="list-style-type: none"> - Administration militaire en Algérie (GR 1 H) (1955-1963) dont une centaine d'articles sur les harkis - Fonds Cabinet du ministre et des organismes rattachés (GR R) avec informations sur les harkis - Fonds d'Etat-major de l'armée de Terre (T 1945-1972) et archives des unités (U) : journaux de marche et d'opération (GMPR, SAS, Maghzens...) - Archives de la marine : personnel - direction du personnel de la marine (MV 3 CC), guerre d'Algérie (MV VVF 5) - Fonds de la gendarmerie d'Algérie (2010 ZM 4)

Pour rechercher des individus rapatriés ou harkis

Lieux de recherche	Rapatriés	Harkis
Service historique de la Défense (DAVCC, Caen)		- Dossiers individuels de décès des supplétifs pour examen du droit à l'attribution « Mort pour la France » (AC 34 R 1 à 6282)
Service historique de la Défense (CAPM, Pau)		Fichier Harkis de 42 900 dossiers individuels (nominatif et alphabétique), hétérogènes : fiche de position, attestation, état signalétique et des services, acte d'engagement, attestation de service harki, fiche de démobilisation, correspondance
Archives AP-HP	Carnets de suivi de surveillance médicale du Centre d'accueil des rapatriés arrivés en France par l'aéroport du Bourget (754W/1 à 5, 51FI/77 à 86)	
Archives de la Préfecture de police de Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des rapatriés arrivés par les airs dans le département de la Seine (190 W 27-28) - Dossiers d'enquêtes de Police sur des individus et familles ayant fait des demandes de prestations de retour et de subsistance ou encore de reclassement professionnel (190 W 22, 28-29) - Dossiers d'individus surveillés (77 W) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport du 12 mars 1961 du Service de coordination des affaires algériennes sur l'« Affaire des harkis », fomentée par le FLN (HB1/4, 7 et 33) - Force de police auxiliaire, créée en décembre 1959 et composée essentiellement de harkis : 263 dossiers individuels de policiers incorporés entre 1959 et 1962 (HG 1 à 50) contenant fiche d'identification, contrat d'engagement, ordres de missions, déclarations en vue de la reconnaissance de la nationalité française, attestations liées aux prestations sociales et familiale - Dossiers de harkis : déclarations de nationalité française, à leurs activités et à la régularisation de leur situation (1963-1986) (HA) - Etats nominatifs d'anciens harkis et leurs familles au centre de Nogent et contentieux (HB1)
ECPAD	6 reportages photo sur les rapatriés d'Algérie : famille européennes et harkis	
ONACVG	<p>Archives de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission interministérielle aux rapatriés (MIR) - BCR (pieds-noirs et harkis) : 900 000 dossiers individuels issus du regroupement de différents dossiers liés au même titulaire (série X pour les candidats à l'indemnisation et série B pour les non candidats) : <ul style="list-style-type: none"> • Dossiers individuels dans les départements d'arrivée dès 1962, avec fiche d'identification (état civil), allocations de départ, transport et mobilier ; parfois fiches de projets professionnels pour calcul de l'allocation de subsistance, parfois éléments personnels (lettres sur les conditions de départ ou les drames ayant poussé au départ) • décisions d'attribution de prestations de reclassement • recherches de rapatriés • fraudes • demandes de consultations du fichier central • indemnités forfaitaire de déménagement • divers courriers avec les administrations dont aides aux Français d'Algérie - ANIFOM (1 970 cartons) : <ul style="list-style-type: none"> • 600 000 dossiers d'indemnisation de pieds-noirs (1970 à 2005) (Algérie, Maroc et Tunisie) : pièces fournies par le déclarant (état civil, actes notariés, listes et photos de biens immobiliers et mobiliers, rapports d'expertise, certificat de non inscription hypothécaire, factures de travaux, attestations de location ou propriété -témoins-, comptabilité personnelle -déclarations de revenus, relevés de compte...-, correspondances avec les institutions -conditions de départ et d'arrivée, requêtes à instance arbitrale ou à commission du contentieux de l'indemnisation... ; pour entreprises et exploitations : attestations, actes notariés, plans, inventaires, recensement des biens, etc / pièces de l'ANIFOM, de l'instance arbitrale, de la Commission du contentieux : récépissés de déclarations, valeur du patrimoine, dossiers d'évaluation de base, observations sur requêtes, notifications de décisions, titres et certificats d'indemnisation, etc • dossiers d'attribution des allocations forfaitaires pour anciens supplétifs d'Algérie - 104 000 dossiers de Personnes des anciens services français d'Algérie : carrières des fonctionnaires et assimilés, et des membres des unités supplétives 	
Ministère de l'Intérieur (SDANF)	- Dossiers de déclaration reconnitive de nationalité française pour Algériens de statut civil et de droit local ayant souscrit entre 1962 et 1967 cette option sur le territoire métropolitain	
Archives diplomatiques (CADLC, La Courneuve)	Indemnisation des biens de ressortissants français sur le territoire algérien suite à l'indépendance (56 BIP) par le Service des biens et intérêts privés : décisions administratives relatives aux revendications, aides et indemnisation	
Archives diplomatiques (CADLC, Nantes)		Fonds de l'Ambassade d'Alger (1962-1982) avec dossiers de harkis (21 PO/D)
Compagnies maritimes et aériennes	Archives billets d'avions (Air France et Air Algérie) et de bateaux (Navigation mixte, Transat notamment) : le Kairouan de la Navigation mixte a fait 80 % du rapatriement	

Dossiers individuels ou listes nominatives

Autres documents

Mémoire des hommes : quelle belle histoire !

ANNIVERSAIRE. Cet automne, le portail *Mémoire des hommes* fête ses vingt ans. C'est l'occasion de faire un bilan, depuis les volontés de ses initiateurs jusqu'à ses projets d'avenir, en passant par son fonctionnement et l'inventaire des sources qu'il est possible d'y trouver.

C'est en novembre 2003, à l'occasion du 85^e anniversaire de l'armistice de 1918, que fut inauguré *Mémoire des hommes*. L'objectif de l'époque était de créer un mémorial virtuel, et personne ne pouvait imaginer ce qu'il allait devenir en deux décennies, passant du statut de site mémoriel à celui de portail culturel du ministère des Armées.

Pour bien comprendre la révolution qui se produit à cette époque, il faut se souvenir que l'année 2003 est celle

de la première consultation de documents numérisés à distance, grâce aux efforts de Joël Surcouf, le visionnaire directeur des Archives départementales de la Mayenne. Qui aurait pu imaginer que, vingt ans plus tard, les salles de lecture seraient désertées, remplacées par des milliards de connexions sur les différents sites d'archives ?

La création de *Mémoire des hommes* s'inscrivait dans une même volonté éclairée de permettre à tous d'accéder à distance à des documents auparavant consultables uniquement dans les salles de lecture du Service historique de la Défense, à Vincennes et Caen. Aujourd'hui, le portail offre aux historiens et aux généalogistes, mais aussi aux administrations, aux associations, aux enseignants et aux familles, des clés d'entrée pour leurs recherches, leur permettant

notamment de retracer le parcours de militaires et victimes civiles morts pour la France ou pas, ou encore de résistants.

Aux origines du portail

Mais c'est en vérité une décennie plus tôt, alors qu'Internet n'était même pas déployé en France, que l'idée primordiale était née, sous forme d'un projet de base de données regroupant les noms des soldats tués au cours de la Première Guerre mondiale et ayant obtenu la mention « Mort pour la France ». Après une étude des moyens disponibles pour ce travail de saisie (car tout était à faire à partir des fiches papier), il fut estimé que le temps nécessaire à la réalisation de la base serait de... 50 ans ! Les équipes se mirent patiemment à la tâche et,

L'équipe de Mémoire des hommes

C'est une petite équipe de seulement trois personnes, au sein de la DMCA, qui travaille à faire fonctionner *Mémoire des hommes* : une cheffe de section assure le suivi administratif, politique et budgétaire du site, et gère la partie instruments de recherche ; une autre personne est chargée des projets de numérisations et un webmestre donne vie au site.

Ce dernier s'appelle Christophe Dupont, il est le vétéran de l'équipe, le seul à être en poste depuis l'ouverture de *Mémoire des hommes*, et même avant. C'est aussi le « couteau suisse » du portail puisqu'il assure le relationnel avec les internautes, la mise à jour des bases de données, les mises en ligne, la mise en forme des instruments de recherche et gère le compte X (anciennement Twitter). Il lui arrive même de saisir des informations pour créer lui-même des bases, comme celles des Militaires décédés sur les théâtres d'opérations extérieurs ou des Militaires décédés en Opérations extérieures. Arrivé au tout début de l'année 2000 comme adjoint administratif, Christophe Dupont intervient dès 2002 pour contrôler l'indexation des fiches des Morts pour la France de 1914-1918 dans la

préfiguration de *Mémoire des hommes*. Nommé webmestre du site en 2004, il reçoit en 2018 les félicitations pour le travail effectué et est décoré en 2021 de la médaille du travail pour 20 ans de service. ■



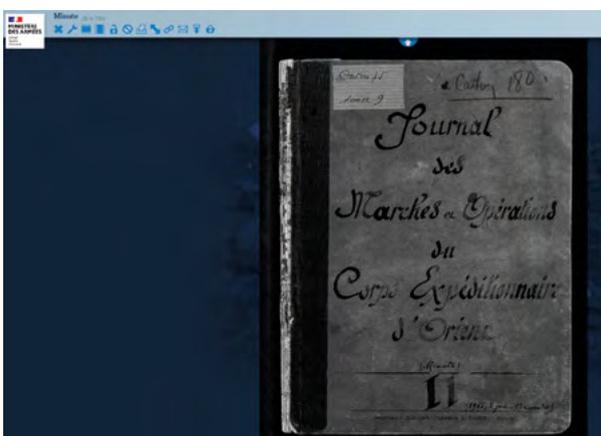
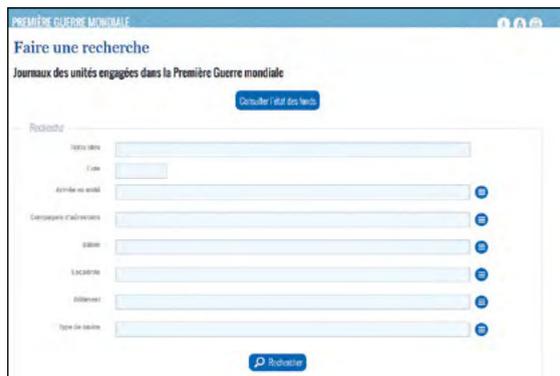
Dominique Espinasse, sous-directrice des Patrimoines culturels de la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives du ministère des Armées, et Christophe Dupont, webmestre du portail *Mémoire des hommes*. © DMCA



La page d'accueil du portail Mémoire des hommes propose une recherche directe dans les bases indexées grâce au formulaire situé à droite de l'écran. N'oubliez pas néanmoins que les collections en ligne sont loin d'être toutes indexées, n'hésitez donc pas à les consulter une à une, en fonction du thème de vos recherches. © Capture Mémoire des hommes

Les chiffres clés

Plus de **7 millions** d'images
25 bases de données (avec ou sans numérisation)
6 millions de noms
40 fonds d'archives
2 cartes interactives
6 pages dédiées (Algérie, mécénat, etc.)
1 base des biens culturels du ministère
400 000 visites par an
11 millions de pages vues par an
 Plus de **3 300** abonnés sur X (anciennement Twitter)
12 000 courriels par an : c'est ce que génère encore aujourd'hui, cinq ans après la fin des commémorations du centenaire, la base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale. ■



parallèlement, les responsables du projet décidèrent en 1999 de numériser l'intégralité des quelques 1,3 million de fiches originales établies au lendemain de la Première Guerre mondiale. Quelques années plus tard, la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives qui présidait à l'époque à la création du site, choisit de mettre progressivement en ligne les données relatives à l'ensemble des « acteurs » et victimes des conflits de l'époque contemporaine : « Mémoire des hommes » était né. Jusqu'en 2008, le site accueillera quatre autres bases de données, dont celles des Morts pour la France en Indochine et de la guerre d'Algérie.

Les journaux des marches et opérations se consultent après avoir sélectionné une arme ou un autre champ du formulaire de recherche. Ne complétez pas à l'excès les champs si vous souhaitez obtenir des résultats. Les images se feuilletent ensuite dans une visionneuse classique. © Capture Mémoire des hommes

Des révolutions quinquennales

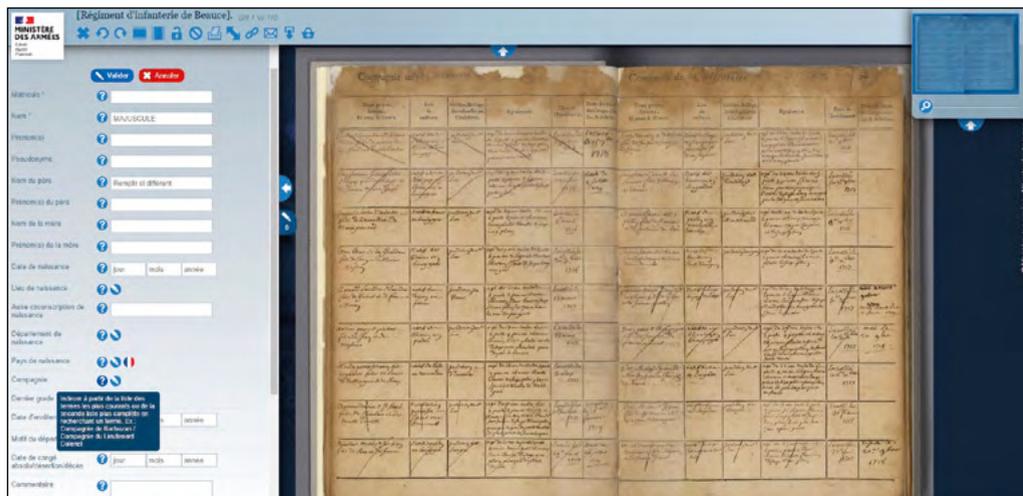
Cinq ans après sa création, et à l'occasion du 90^e anniversaire de l'Armistice, *Mémoire des hommes* entra dans une nouvelle ère en inaugurant une seconde version du site qui proposait la mise à disposition de documents collectifs avec les journaux des marches et opérations de la Grande Guerre, les fameux « JMO ». Le portail totalisait alors plus de 3 millions de pages numérisées utiles aux chercheurs pour retracer le parcours, jour après jour, des combattants de telle ou telle unité. Cette mise en ligne contribua activement à l'histoire et à la mémoire du premier conflit mondial, en complément des fiches des Morts pour la France. Trois bases de données vinrent aussi compléter les informations en ligne, dont celles des militaires décédés pendant la Seconde Guerre mondiale et des décédés au cours d'opérations extérieures. Une révolution pour le site, puisque désormais ne furent plus mis en ligne uniquement les Morts pour la France, mais également ceux n'ayant pas obtenus cette mention. ●●●

grand angle

●●● Le 7 novembre 2013, à l'occasion de la cérémonie de lancement des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, *Mémoire des hommes* inaugura sa troisième version du site, celle qui est toujours en vigueur aujourd'hui, pour au moins un semestre encore. En plus de sa nouvelle présentation, cette version qui a fait ses preuves depuis 10 ans offrait de nouveaux moteurs de recherche. S'ajoutèrent alors aux mises en ligne les historiques régimentaires des unités engagées dans la Grande Guerre, la base « Sépultures de guerre » et l'ouverture des fiches des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale à l'indexation collaborative. Nous connaissons la suite de l'histoire : il ne fallut pas un demi-siècle, mais à peine plus de 4 ans pour réaliser la base de données globale ! Cette aventure reste d'ailleurs un modèle de collaboration entre un partenaire public et des indexeurs bénévoles. Six mois avant l'objectif fixé, toutes les fiches avaient été saisies par 2 660 annotateurs mobilisés par Jean-Michel Gillot autour de la bannière « 1 Jour 1 Poilu ». « *Durant les huit années où j'ai eu la responsabilité du site Mémoire des hommes, il a fallu faire sauter des verrous psychologiques et parfois techniques internes au ministère de la Défense. Faire de Mémoire des hommes le site de mise en ligne des archives numérisées, sans limitation chronologique, souvent en partenariat, et l'ouvrir au collaboratif, ont été de beaux combats et surtout de belles victoires !* », se souvient Laurent Veyssière qui présida à la destinée du portail de 2008 à 2016.



À son arrivée à la direction de Mémoire des hommes, Laurent Veyssière a fait numériser les premiers journaux des marches et opérations. C'est également lui qui a supervisé l'indexation collaborative des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale. © Lara Priolet/ECPAD



Pour les indexeurs bénévoles, la saisie s'effectue dans des champs prédéterminés. Ils peuvent être guidés par des listes d'autorités, sortes de dictionnaires, pour les champs récurrents comme la compagnie, le grade, le département, le pays de naissance, etc.

© Capture Mémoire des hommes

Une évolution structurelle

La mise en place de la troisième version du site en 2013 correspond aussi pour *Mémoire des hommes* au début d'un partenariat avec un prestataire reconnu, 1 égal 2, dont la solution Arkothèque est très répandue pour les sites des Archives départementales et municipales. Bien au-delà des aspects graphiques ou ergonomiques, cette collaboration a permis de rationaliser les projets, notamment au niveau des bases de données. Avant 2013, la structure des bases n'était pas fixée. Ni la définition des champs, ni l'aide à la saisie, ni l'indispensable uniformisation des données récurrentes (unités, lieux, etc.) n'étaient pensées pour faciliter ensuite l'exploitation des données. Avec 1 égal 2, un format unique, dit « Pivot » a été mis en place avec de nouvelles règles. Depuis dix ans, toutes les bases de données sont dorénavant saisies de la même manière, avec des intitulés de colonnes définis, et bien sûr, la possibilité d'en ajouter en fonction des spécificités des collections. Une et une seule information est autorisée par colonne, 43 « listes d'autorités » aident à la saisie (pour uniformiser les indications de départements, pays, unités, nationalité, etc.) et des liens peuvent être ajoutés renvoyant vers des documents.

Les évolutions vont se poursuivre, de manière profonde, à partir de décembre 2023, en raison du passage de la version 6 à la version 7

d'Arkothèque. Deux tiers des clients de l'agence 1 égal 2 ont déjà fait leur conversion mais l'ampleur du site *Mémoire des hommes*, ainsi qu'un changement d'hébergeur, obligent à étaler cette mise à jour sur tout le premier semestre 2024. « *Les améliorations de la V7 par rapport à la précédente sont très nombreuses, nous a confié Grégory Royer, directeur de l'agence 1 égal 2, avec notamment un code plus durable, plus sécurisé et le respect plus poussé de la RGPD. Le site bénéficiera d'une nouvelle visionneuse entièrement repensée (adaptée aux supports mobiles, compatible IIIF et PDF), d'un espace personnel enrichi avec création et partage d'albums, ou encore des rebonds pour les recherches sur les termes de listes (mots-clés, communes, etc.). Toutes les recherches seront réalisées via des moteurs à facettes, des opérateurs booléens sur les filtres, des listes arborescentes...* ». De gros changements sont donc à venir, pour nous utilisateurs, mais aussi pour les administrateurs du site avec un « back-office » grandement amélioré.

Pierre-Valéry Archassal

✉ PV_Archassal

CLIQUEZ SUR

• Mémoire des hommes : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

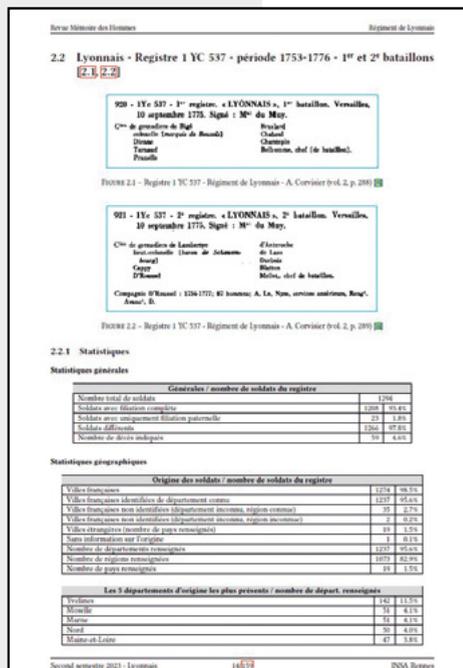
Le développement de partenariats

Le premier partenariat conclu par *Mémoire des hommes* fut avec Mémorial de la Shoah pour indexer le fonds de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945, leurs Enfants et Amis (UEVACJ-EA), ce qui permit de publier en février 2015 la base en ligne des engagés volontaires étrangers en 1939-1940. Quelques années plus tard, un autre partenariat, cette fois avec l'Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie (Soldis Algérie), donna naissance à la base des militaires français portés disparus durant la Guerre d'Algérie.

L'année 2021 vit la signature de deux autres conventions d'un ordre différent. Il ne s'agit pas, dans ces deux cas, d'indexer des documents détenus par des tiers, mais de faire indexer à l'extérieur des archives publiées sur *Mémoire des hommes*. Le premier partenariat s'appuie sur l'Institut national des sciences appliquées (Insa), une école d'ingénieurs de Rennes. Un professeur travaille avec ses étudiants pour créer des revues numériques à partir des registres de l'Ancien Régime. Le second partenariat est bien connu des généalogistes, puisqu'il concerne les matricules napoléoniens, indexés par

les bénévoles de *Geneanet*. L'échange de bons procédés est simple : les registres sont fournis à *Geneanet* où ils sont mis en ligne (en parallèle de *Mémoire des hommes*) et *Geneanet* fournit les indexations qui intègrent les bases du portail du ministère des Armées (en parallèle de *Geneanet*). Attention, toutefois, la mise à jour de l'index est faite annuellement sur *Mémoire des hommes* alors qu'elle est instantanée sur *Geneanet*.

De nombreux autres partenariats ont aussi été conclus par la DMCA avec la BnF, les Archives nationales, l'Ordre de la Libération, la Fédération française de généalogie ou encore l'Association des Amis du Service historique de la Défense à Lorient. ■



Un site mémoriel devenu portail culturel

Depuis 2020, *Mémoire des hommes* est devenu le portail culturel du ministère des Armées. Il met à disposition du public, gratuitement, des informations et des documents numérisés issus des fonds d'archives et des collections du ministère ou de ses partenaires, qu'il s'agisse des conflits contemporains ou de périodes antérieures (archives de la Compagnie des Indes du XVI^e siècle ou registres matricules de l'Ancien Régime) et permet la sauvegarde des documents les plus consultés en les numérisant. Piloté par la sous-direction des Patrimoines culturels de la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA), il met en ligne des numérisations effectuées par le Service historique de la défense (pôles de Vincennes, Caen, Châtelleraut, Pau, Brest, Lorient), ainsi que par les musées (musées de l'air et de l'espace, de la légion étrangère, etc.), les écoles (Polytechnique, école militaire) ou encore des partenaires tels que le Mémorial de la Shoah, l'Ordre de la Libération, et prochainement l'Université de Lorraine. Le site répond également à des commandes présidentielles ou ministérielles, telles que la mise

en ligne des archives numérisées des fusillés de la Grande Guerre, une page listant les noms de combattants africains ayant contribué à la libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale, des pages et bases de données consacrées aux victimes civiles et aux militaires français portés disparus de la Guerre d'Algérie ou, dernièrement, une page et un instrument de recherche présentant les documents relatifs aux essais nucléaires en Polynésie française. « Conçu en 2003, à l'approche des cérémonies du 11 novembre, comme Mémorial électronique commémorant les soldats de la Grande Guerre morts pour la France, *Mémoire des hommes* est devenu en 20 ans, l'entrée unique permettant d'accéder à l'ensemble des archives numérisées du ministère des Armées. Plus largement, c'est le portail culturel indispensable à toute personne ou toute entité désireuse de suivre l'actualité culturelle du ministère des Armées », confirme avec fierté Dominique Espinasse, sous-directrice des patrimoines culturels de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées. ■

Parmi les partenariats conclus par *Mémoire des hommes*, celui avec l'Insa de Rennes consiste à publier des revues numériques sur l'histoire des régiments de l'Ancien Régime avec indexation des noms des soldats qui en formaient les rangs et de nombreuses autres informations issues des analyses des élèves ingénieurs.